

Errata

Optimisation de la main-d'œuvre affectée au traitement des toxicomanies au Canada : Résultats d'une enquête nationale auprès des fournisseurs de services.

Ogborne, A.C., & Graves, G. (2005).
Ottawa, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme
et les toxicomanies

Veillez prendre note des révisions apportées au rapport le 14 avril 2005 :

Résumé (page 1) : La proportion de directeurs et de dirigeants déclarant avoir des antécédents personnels d'alcoolisme ou de toxicomanie varie de 28 % à 35 % dans les Prairies, en Colombie-Britannique, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Québec, des pourcentages plus faibles étant enregistrés en Ontario (17 %) et dans les provinces de l'Atlantique (5 %).

Résultats (page 9) : La majorité des directeurs et des dirigeants affirment avoir une « expérience pertinente considérable » pour accomplir leur travail, et la proportion d'entre eux déclarant avoir des antécédents personnels d'alcoolisme ou de toxicomanie varie de 28 % à 35 % dans les Prairies, en Colombie-Britannique, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Québec, des pourcentages plus faibles étant enregistrés en Ontario (17 %) et dans les provinces de l'Atlantique (5 %).

Annexe B (page 24) : La dernière rangée du tableau 4 (« Antécédents personnels d'alcoolisme ou de toxicomanie ») devrait indiquer les chiffres suivants : 31 % (C.-B. et T.N.-O.), 28 % (Prairies), 17 % (Ontario), 35 % (Québec) et 5 % (Atlantique).

Le document révisé peut être téléchargé [ici](#)